

Mouvement Démocrate

Village Famille Bioéthique Enfance

Thématique : Comment favoriser la relance de la démographie en France ?

Contribution Anne TERLEZ

Les principaux chiffres clés :

663 000 naissances en 2024, niveau historiquement bas.

1,62 enfant par femme, contre un désir de **2,2** enfants par femme.

31,1 ans : âge moyen à l'accouchement. Il était de **26,7** ans en 1975.

2400 Français passent la barre des 60 ans chaque jour pour seulement 1800 naissances quotidiennes.

1,7 actifs pour 1 retraité en 2024 contre **4** actifs pour 1 retraité en 1960.¹

1. Contexte et éléments de compréhension

Notre pays vit actuellement une transition démographique majeure qui nous oblige à la réflexion et à l'action. Les faits sont documentés et ces évolutions ne sont pas sans conséquences pour notre pays.

D'une part, le vieillissement de la population (grâce à l'augmentation de l'espérance de vie et parce que le baby-boom est devenu le papy-boom) place les décideurs territoriaux et les politiques de l'autonomie dos au mur. D'autre part, la baisse significative, ces dernières années, de l'indice de fécondité en France nous invite à prendre la mesure de la perte (conjoncturelle ?) de confiance en l'avenir des couples français, au-delà même des hypothétiques conséquences sur notre activité économique et sur notre modèle de protection sociale.

En 2024, l'indice de fécondité s'est établi à 1.62 enfants par femme contre 1.4 pour la moyenne européenne après avoir été jusqu'à 2 enfants par femme entre 2006 et 2014. Néanmoins nous avons des raisons de rester dans l'espérance :

- La France garde sa première place parmi les pays européens ;
- Son solde naturel (différence entre le nombre de bébés vivants nés et le nombre de morts enregistrées la même année) reste positif alors qu'il est devenu négatif dans bon nombre de pays.
- La baisse de l'indice de fécondité ralentit
- Les français plébiscitent encore et toujours la famille (d'après le sondage OpinionWay d'octobre 2023, 83% d'entre eux estiment que « la famille est ce qu'il y a de plus important dans la vie »)

La France fait en réalité et depuis longtemps figure d'exception. Il n'est pas si difficile d'entrevoir certaines raisons de cette exception. Une étude de l'INED commise à la demande du Haut-Commissariat au Plan souligne que la natalité est favorisée lorsque :

- Les indicateurs de confiance en l'avenir sont au beau fixe
- Il existe une politique familiale développée de longue date et un système de sécurité sociale assurant une certaine protection en matière d'emploi, de santé et de logement.

¹ Source :

<https://sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/catherine-vautrin-annonce-des-mesures-pour-ameliorer-la-natalite-et-mieux>

- Il existe des services d'accueil de la petite enfance

Il s'agit donc de prendre en considération les besoins et les attentes des français pour favoriser et faciliter la vie familiale, créer les conditions d'un équilibre entre vie familiale et vie professionnelle, moderniser notre société, sécuriser les modes d'accueil, accompagner la parentalité...

Et heureusement, en matière de politique de petite enfance, on ne part pas d'une feuille blanche. Accompagnés par leur CAF, les élus locaux (qu'ils soient urbains, péri-urbains ou ruraux) portent depuis de longues années des services dédiés qui organisent les différents modes d'accueil et accompagnent la parentalité, au plus près des besoins des habitants.

Nous devons pour autant prendre en considération quelques évolutions sociétales, et notamment celle du rapport entre vie professionnelle et vie familiale. Et, en la matière, le temps où le travail régissait la vie de la famille est révolu !

Nous faisons nôtres les propositions émises par le Plan et appelons à leur mise en œuvre politique :

Ceci implique une politique ayant quatre caractéristiques :

- 1. la globalité** : il faut envisager la politique de soutien à la natalité dans tous ses aspects car il est démontré qu'un seul levier n'est pas, pris isolément, assez efficace.
- 2. la cohérence** : forte d'une orientation claire, cette politique doit avoir un objectif : celui de soutenir la natalité. Les autres objectifs sociaux comme la lutte contre les inégalités – tout aussi légitimes naturellement – doivent faire l'objet d'autres instruments.
- 3. la continuité** : la politique de soutien à la natalité ne doit pas constituer une variable d'ajustement, notamment pour rééquilibrer les comptes publics. La question démographique est si structurante qu'elle doit échapper à des logiques conjoncturelles.
- 4. la lisibilité** : nos concitoyens doivent pouvoir prendre conscience très simplement du soutien que le pays leur apporte dans le projet d'avoir un enfant. Chaque méandre administratif est un obstacle à l'objectif que nous nous assignons.

Propositions générales : (issues du plan Vautrin)

- mieux informer sur la baisse de la fécondité dès après 25 ans, alors que les difficultés à concevoir sont souvent liées à des tentatives trop tardives
- plan d'action contre la mortalité infantile qui stagne en France depuis plus d'une décennie, avec la création d'un registre des causes de décès pour mieux comprendre ce phénomène.

La campagne des municipales est l'occasion d'inscrire à l'agenda local ce sujet très important de la démographie et des conditions auxquelles les français aspirent pour se projeter sereinement dans la parentalité.

Axe « municipales » :

2. Les leviers locaux

- Les 1000 premiers jours :
- L'accueil du jeune enfant
- L'accompagnement à la parentalité : facilitation des modes de garde, baby sitting, etc...
- Une offre de services aux familles accessibles

- Le logement, un sujet à part entière pour les familles
- L'attention particulière aux familles d'enfants en situation de handicap et aux familles monoparentales par un accompagnement en proximité via la mission handicap ou le CCAS par exemple

3. Partage d'expériences

- Cocoon
- La maison des 1000 premiers jours du Havre et la pair-aidance
- L'handi-sitting
- Un dispositif d'itinérance en ruralité : l'exemple de l'intercommunalité Cœur de Chartreuse

Note d'ouverture du Plan, mai 2021

La politique familiale s'articule classiquement autour de trois composantes :

- les congés accordés aux parents ;
- les prestations familiales ;
- l'accompagnement de la petite enfance.

La mesure de l'impact sur la fécondité de la politique familiale dans sa composante financière (aide directe, réduction fiscale) est difficile méthodologiquement. Cet impact est jugé réel mais modeste s'il est envisagé isolément. La difficulté tient à l'impossibilité d'identifier l'effet propre d'une mesure d'aide par rapport à l'ensemble des dispositifs qui existent. On peut considérer que « l'effet combiné et global de toutes ces mesures est certainement bien supérieur à la somme des effets pouvant être associés à chacune d'entre elles », sachant que toutes ces formes d'aides exercent un effet positif sur la fécondité, dans des proportions différentes selon les pays.